

LES « HOT SPOTS » : DES POINTS-CLÉS POUR LA SÉCURITÉ DES VOLS



Un nombre sans cesse croissant d'**incursions sur piste** a amené les États membres de l'OACI à faire figurer sur les cartes d'atterrissage des aérodromes (IAC et VAC), l'ensemble des points situés à la surface qui ont été répertoriés comme susceptibles d'entraîner ou ayant déjà entraîné par le passé des risques d'abordage entre aéronefs ou de collision avec des véhicules. Ces points ont reçu en France l'appellation de **points chauds** *. Ils sont mentionnés sur les cartes VAC et GMC sous la forme **HS N°**

Extrait carte AD2 LFBO GMC 01

ATTENTION PARTICULIERE / CAUTION

HS1 : risque d'incursion de piste au départ des PRKG E, F et K via TWY T40 si le pilote n'identifie pas le TWY P20 ou P40.

HS2 : TWY en sortie de piste 14R en accès direct sur la piste 14L avec une distance de roulage courte.

HS3 : risque d'incursion de piste au départ des PRKG V et E si le pilote n'identifie pas le TWY P55 ou P60.

HS1 : risk of RWY incursion when departure is from PRKG E, F and K via TWY T40 if the pilot does not identify TWY P20 or P40.

HS2 : the TWY on exit RWY 14R is on direct access to RWY 14L with short taxiing distance.

HS3 : risk of RWY incursion when departure is from PRKG V and E if the pilot does not identify TWY P55 or P60.

* L'arrêté du 18/07/2008 au RCA-5 a modifié l'annexe aux Règles de l'Air (RDA) en y rajoutant la définition suivante :

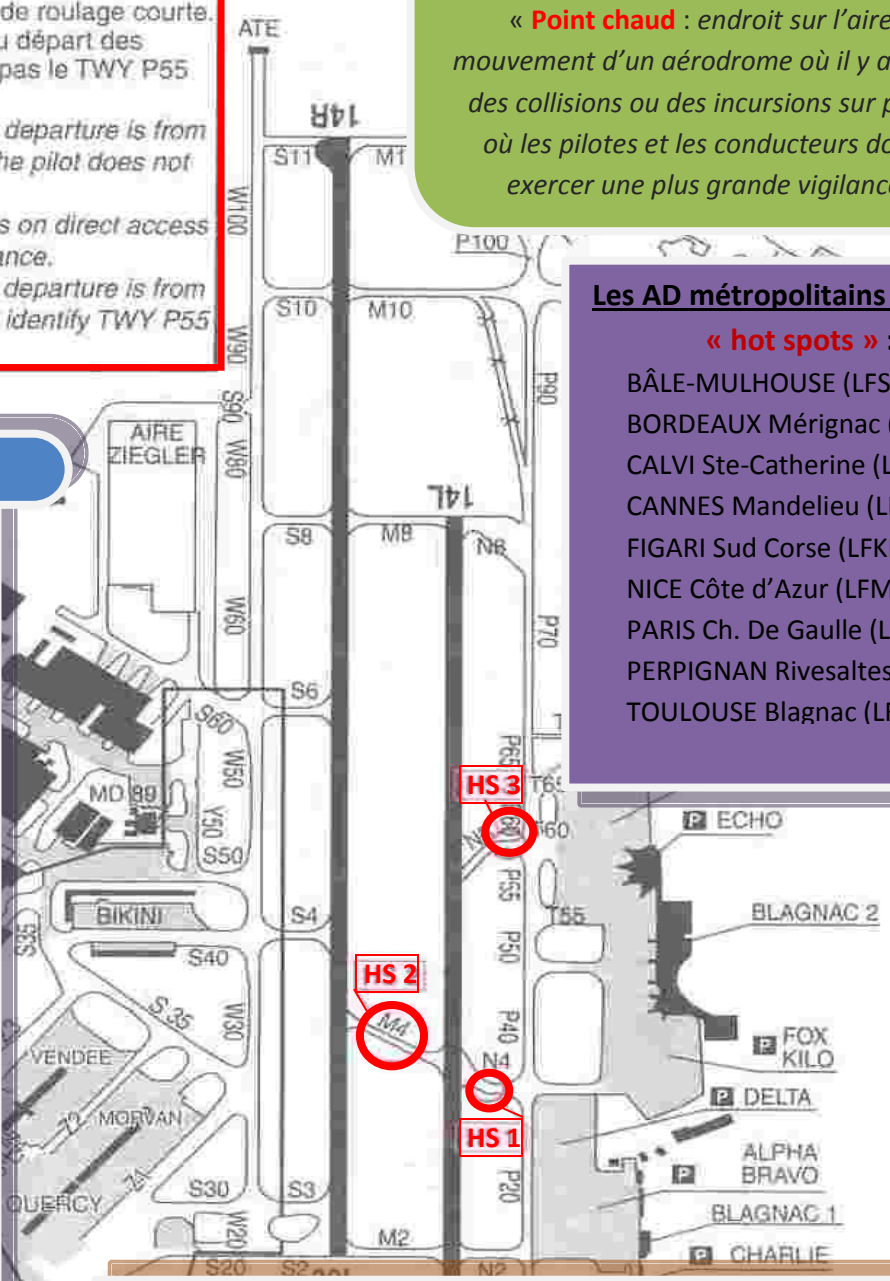
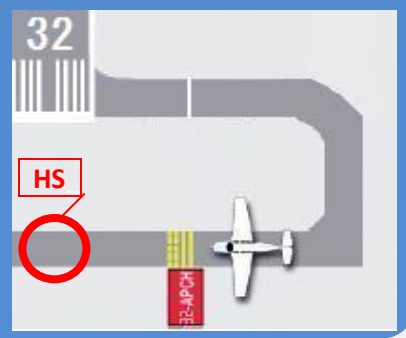
« **Point chaud** : endroit sur l'aire de mouvement d'un aérodrome où il y a déjà eu des collisions ou des incursions sur piste et où les pilotes et les conducteurs doivent exercer une plus grande vigilance. »

- Les AD métropolitains dotés de « hot spots » :**
- BÂLE-MULHOUSE (LFSB)
 - BORDEAUX Mérignac (LFBD)
 - CALVI Ste-Catherine (LFKC)
 - CANNES Mandelieu (LFMD)
 - FIGARI Sud Corse (LFKF)
 - NICE Côte d'Azur (LFMN)
 - PARIS Ch. De Gaulle (LFPG)
 - PERPIGNAN Rivesaltes (LFMP)
 - TOULOUSE Blagnac (LFBO)

DANGER PROCHE !

L'aérodrome de Nogaro (LFCN) est doté d'un « hot spot » qui n'est pas figuré sur la carte VAC. Quel est-il ?

Réponse : il s'agit de l'aire perpendiculaire aux axes de la trouée lors de l'utilisation de la bretelle SE qui permet de rejoindre le parking (cf. consignes particulières de la page AD2 LFCN TXT 01). La signalétique OACI appropriée devrait être conforme au schéma suivant :



Si le nombre de points chauds figurés de façon **explicite** sur les cartes VAC reste pour l'instant limité, le pilote ne doit jamais perdre de vue que **TOUS les AD** sont dotés de « hot spots » **implicites** qui nécessitent de la part des utilisateurs une vigilance de tous les instants : il s'agit des **sorties de hangars**, des **aires de stationnement** et des **aires d'avitaillement**.

© 2011 – SIA / Aéro-club du Béarn